

COMPRENDRE

FÉDÉRER

AGIR

ACCOMPAGNER

DOCUMENTER

# 2013 | RAPPORT D'ACTIVITÉ

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET D'AMÉNAGEMENT DE LA GARONNE



**smeag**  
POUR L'ÉQUILIBRE GARONNE



2012 a été une année de transition à divers titres.

Elle est marquée par l'ouverture du chantier de révision des statuts du Sméag afin de les actualiser au regard des missions exercées et attendues, et de permettre l'adhésion de nouveaux membres en particulier les EPCI. Elle correspond également à la définition de la redevance pour service rendu lié au soutien d'étiage, redevance qui créera un lien nouveau entre les usagers et le Syndicat Mixte.

Enfin, nous avons pu constater en 2012 le fruit de l'accompagnement du Sméag auprès des territoires, illustré par le volontarisme de certaines collectivités qui ont intégré la Garonne dans leurs projets.

En portant un regard objectif sur l'année 2012, j'insisterai sur le mot «collectif», qui a été plus que jamais à l'ordre du jour. La mutualisation des réflexions, le dialogue, les rencontres entre les collectivités membres ont fait partie intégrante de notre projet pour permettre au Sméag de se construire dans le futur.

Ce rapport d'activité vise à faire connaître les efforts mutualisés des six collectivités membres du Sméag au profit d'une gestion partagée et solidaire de l'eau dans le bassin de la Garonne.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Le Président  
Jacques BILIRIT



- I. **GESTION QUANTITATIVE**
- II. **SAGE GARONNE**
- III. **PAYSAGES ET TERRITOIRES**
- IV. **COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**
- V. **BERGES ET ZONES HUMIDES**
- VI. **NATURA 2000**
- VII. **POISSONS MIGRATEURS ET QUALITÉ DE L'EAU**
- VIII. **CRUES ET INONDATIONS**
- IX. **ACTIONS DE MISE EN RÉSEAU**

# I. Gestion quantitative



**LA CAMPAGNE DE SOUTIEN D'ÉTIAGE 2013 :** Comme en 2002, l'année 2013 a connu l'un des débits à l'étiage les plus importants de ces vingt dernières années, grâce à l'abondance des précipitations printanières et estivales (elles correspondent à une année décennale humide). Sur les 52 millions de m<sup>3</sup> disponibles, seuls 2,16 millions ont été utilisés pour un coût de près de 1,2 M€.

**LA REDEVANCE POUR SERVICE RENDU :** Le financement du soutien d'étiage évolue vers une contribution directe des bénéficiaires, par l'instauration d'une redevance pour service rendu auprès des usagers bénéficiaires dès 2014. L'année 2013 a été décisive quant à la mise en place de cette redevance. C'est l'année de la concertation avec l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et les usagers pour définir les caractéristiques de la redevance, dont les grands principes font l'objet d'une enquête publique préalable à la déclaration qui s'est déroulée du 17 juin au 19 juillet 2013.

## LA RÉVISION DU PLAN DE GESTION D'ÉTIAGE (PGE) GARONNE-ARIÈGE :

La révision du PGE Garonne-Ariège marque un point d'arrêt depuis septembre 2012 dans l'attente des conclusions de deux études menées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne concernant la définition des scénarios liés aux changements globaux (étude Garonne 2050 et faisabilité de la création de retenues complémentaires au projet de réservoir de Charlas).



## Récupération des coûts du dispositif de soutien d'étiage<sup>1</sup> de la Garonne

Le déficit structurel de ressource en eau de la Garonne limite fortement la satisfaction des différents usages (industrie, agriculture, navigation, consommation domestique) et la préservation de la qualité des milieux aquatiques devient alors problématique. Cette situation constitue un facteur limitant d'un développement harmonieux et durable des activités sur le bassin de vie du grand Sud-Ouest que représente le fleuve, d'autant plus en raison de l'aggravation des étiages due au changement climatique.

### POURQUOI ?

Faute de financement, les réalimentations en eau de la Garonne mises en oeuvre depuis 20 ans par le SMEAG, risquent de s'arrêter. Elle vise à pérenniser le financement du dispositif de soutien d'étiage qui permet, quand la sécheresse survient, d'éviter les conflits d'usages et la détérioration de la qualité des eaux du fleuve.

### QUI ?

L'instauration de cette nouvelle redevance pour service rendu sera perçue auprès de tous les usagers utilisant de l'eau issue de la Garonne, en vue de faire participer les bénéficiaires du service rendu par le soutien d'étiage aux dépenses correspondantes. **Cette procédure devra faire l'objet d'une enquête publique préalable à son application au premier semestre 2013.**

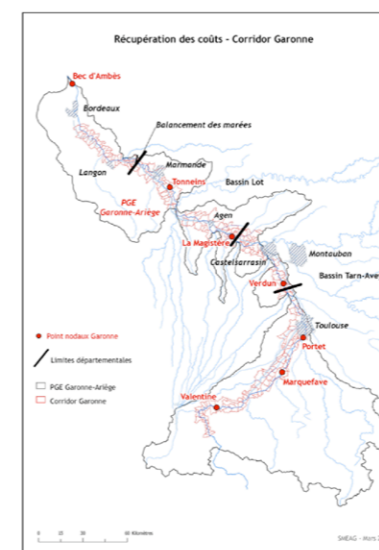
### QUAND ?

Pour éviter cela, une redevance pour service rendu est envisagée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### COMBIEN ?

- ✓ Pour le consommateur, elle s'élèverait à moins de 0,50 € par an et par habitant (une famille de trois personnes paierait ainsi 1,5 €/an).
- ✓ Pour les grandes industries qui dépendent du fleuve, elle serait comprise entre 0,3 et 0,7 centimes d'€ par m<sup>3</sup> d'eau prélevé du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre.
- ✓ Pour l'irrigant, elle serait comprise entre 6 € et 26 € par an et par hectare irrigué.

### OU ?



Sur ce territoire, tout usager prélevant entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 octobre, de l'eau en Garonne, ou dans des canaux alimentés par la Garonne, ou en nappe d'accompagnement, peut être assujéti à la redevance pour service rendu.



Etiage à Gagnac (31) - été 2012

### QUEL EST VOTRE AVIS ?

- ⚡ La redevance doit peser sur les personnes trouvant intérêt au service. Vous sentez-vous concerné par ce service ?
- ⚡ Considérez-vous comme important de participer à la préservation de la qualité des milieux aquatiques ?
- ⚡ L'eau potable est restituée au milieu naturel. Savez-vous pourquoi devez-vous participer aux dépenses de ce service ?
- ⚡ Jusqu'à quel montant seriez-vous prêt à payer pour maintenir une bonne qualité du milieu du fleuve ?

**Un cahier de la concertation est mis à votre disposition du 26 novembre au 14 décembre pour recueillir vos questionnements ou observations.**

<sup>1</sup> L'étiage d'un cours d'eau est la période de faibles débits. Pour la Garonne, elle peut débuter en juin (les années sans neige) et se terminer en novembre.

Panneau de communication installé dans cinq maries (Saint-Gaudens, Toulouse, Agen, Marmande et Langon) lors de l'enquête publique.

## II. SAGE Garonne



En tant que structure porteuse auprès de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le Sméag a lancé et réalisé l'état des lieux initial du territoire, les outils de communication nécessaire (site internet dédié, plaquette d'information, lettre d'info n°1) ainsi que la concertation menée dans une logique de co-construction.

Retrouver toutes les informations sur le site : [sage-garonne.fr](http://sage-garonne.fr)

### LA VIE DE LA CLÉ

17 décembre 2013 :	Bureau de la CLE à Castelsarrasin (82)
Courant novembre 2013 :	Commissions géographiques
23 octobre 2013 :	Bureau de la CLE à Agen (47)
17 septembre 2013 :	Groupe de suivi de l'élaboration à Agen
6, 11 et 25 juin 2013 :	Réunions des six groupes thématiques à Fourques sur Garonne (47), Auvillar (82) et Golfech (82)
22 mai 2013 :	Séance plénière de la CLE à Bordeaux

### CLÉ DU 22 MAI 2013

Il s'agissait de procéder au lancement opérationnel du SAGE : engagement des études, mise en ligne du site Internet et présentation de la plaquette et du plan de communication. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a dressé un état d'avancement de l'étude Garonne 2050.

**La LETTRE** N°1 Juillet 2013  
Le fil d'information de la Commission Locale de l'Eau

**EN BREF... L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU SAGE**  
Pour mener à bien les travaux d'élaboration et de mise en œuvre du SAGE, la CLE s'appuie sur une équipe technique permanente... l'équipe projet d'animation. Vincent CADORET a rejoint le SMEAG en tant que chef de projet chargé de l'élaboration du SAGE le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ingénieur des Eaux et Forêts, il a été animateur d'un SAGE pendant plus de 6 ans. Après avoir été responsable d'un BTS Méiers de l'Eau, il a également assuré l'assistance technique « milieux aquatiques » et « eau potable » au sein d'un Conseil général.

**LES RENCONTRES DU SAGE**  
Après la séance plénière de la Commission Locale de l'Eau du 22 mai, qui a marqué le lancement opérationnel du SAGE, les six groupes thématiques se sont réunis au cours du mois de juin pour faire un tour d'horizon des thématiques, dans le but d'élaborer l'état initial en cours de rédaction. Le Bureau de la CLE et les commissions géographiques se réuniront au cours du second semestre pour examiner l'état initial préliminaire.

**ÉDITO**  
**Thierry SUAUD**  
Président de la CLE du SAGE Vallée de la Garonne  
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est garant de l'avenir de la Garonne. Il vise à préserver le fleuve en veillant au bon usage de la ressource en eau. Le SAGE nous concerne tous, que nos usages soient industriels, domestiques ou paysagers... La prise en compte de nos différents points de vue permettra d'enrichir la réflexion et de concevoir un Schéma cohérent avec la réalité du fleuve. L'élaboration du SAGE s'inscrit dans une démarche participative, d'écoute et d'échange. La Commission Locale de l'Eau (CLE) favorisera ce partage d'expériences en permettant à chacun de ses membres d'exprimer sa vision de la Garonne et de la gestion de ses ressources. En tant que président de la CLE, je velleral à fédérer les initiatives autour de cette démarche afin que nous construisions un projet commun pour la Garonne.

**EN CHIFFRES**  
LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU  
> 1 objectif : définir des mesures concrètes permettant une gestion équilibrée de la ressource en eau  
> 1 instance plénière de 87 membres  
> 51 représentants des collectivités territoriales  
> 24 représentants des usagers  
> 12 représentants de l'Etat et de ses établissements publics  
> 1 bureau composé d'1 président, d'1 vice-président et de 29 membres  
> 22 mai 2013 : dernière réunion de la CLE

**CONTACTS**  
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)  
61 rue Pierre Cazeneuve, 31200 Toulouse  
Tél. : 05 62 72 76 00 - Fax : 05 62 72 27 84  
contact@sage-garonne.fr

**M. Thierry SUAUD**  
Président de la CLE  
Conseiller régional Midi-Pyrénées  
Maire de Portet-sur-Garonne (31)

**M. Hervé GILLÉ**  
Vice-président de la CLE  
Vice-président du SMEAG  
Conseiller général du canton de Podensac (33)

**R.02 POINT SUR...**  
l'élaboration du SAGE.

**R.03 FOCUS SUR...**  
les zones humides.

**R.04 EN BREF...**  
l'équipe d'animation du SAGE, les rencontres du SAGE.

### III.

## Paysages et territoires



Par son action d'accompagnement des collectivités pour un retour au fleuve, en coanimation du Plan Garonne dans son axe D « Identité paysagère et culturelle de la Garonne », le Sméag a finalisé les deux dernières études pilotes sur les cinq engagées depuis 2009. Une journée d'échanges inter régionale intitulée « Comment renouer avec le fleuve ? Sur les chemins des paysages de Garonne » organisée en décembre 2013 avec les collectivités riveraines a permis d'une part de valoriser le retour d'expériences du programme d'études, d'autre part d'apprécier la dynamique autour du fleuve et fédérer les acteurs.

#### ANALYSE ET PERCEPTION

##### L'ANALYSE COMPARÉE DES RÉSULTATS D'ENQUÊTE PORTE SUR DIFFÉRENTS TRAVAUX MENÉS SUR DES SÉQUENCES TERRITORIALES :

- les 5 études pilotes territoriales sur les paysages de Garonne
- le projet « Territoires fluviaux européens » entre Toulouse et St Nicolas de La Grave
- l'étude de gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne (31)
- une enquête menée sur l'ensemble de l'aire du Plan de Gestion des Etiages

Ce matériau ainsi les témoignages des enquêtés a permis de réaliser une vidéo présentée à l'occasion du premier atelier Garonne organisé 12 décembre 2013, intitulé « Comment renouer avec le fleuve ? Sur les chemins des paysages de Garonne ».

La vidéo « Garonne, garonnaises et garonnais : une histoire à conter, un avenir à construire » a été réalisée à partir de témoignages d'habitants riverains de la Garonne, rencontrés durant le programme d'études pilotes paysages de Garonne.

**Le rapport complet des témoignages, l'analyse des perceptions, ainsi que la vidéo sont téléchargeables sur le site <http://www.lagaronne.com/etude/retour-dexperiences-pour-renouer-avec-le-fleuve.html>**



 Façade fluviale de La Réole (33)



## IV. Coopération transfrontalière



Dans le cadre du projet Territoires Fluviaux Européens (TFE), sur 70 km de Garonne entre Toulouse et la confluence du Tarn (82), **le Sméaga a déterminé l'espace propre au fleuve dit « territoire fluvial » (lit, berge, plaine d'inondation) en cohérence avec les activités humaines en réalisant un diagnostic partagé et en définissant les enjeux du territoire entre Garonne et canal.** Cette démarche se déroule sous forme d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs concernés : élus, techniciens et universitaires mais aussi les habitants et riverains de Garonne, à partir d'une analyse technique et des perceptions recueillies auprès de ces derniers (constitution d'un groupe d'acteurs locaux et sondage téléphonique).

### LES ENJEUX TFE



#### Priorité 1

- Restaurer la capacité d'autoépuration du fleuve (matelas alluvial, ripisylve...),
- Améliorer la qualité écologique du corridor (habitats aquatiques et ripisylve,
- Préserver les fonctions de zones humides et d'annexes hydrauliques,
- Restaurer les fonctionnalités des espaces naturels de la plaine (y compris les zones humides).

#### Priorité 2

- Diminuer les impacts négatifs des gravières,
- Favoriser une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement (sol et eau).

### TFE EN QUELQUES CHIFFRES

Deux ans d'études et de concertation depuis le forum public de lancement en juin 2012.

Une démarche largement participative :

- 200 habitants associés par enquête téléphonique,
- Près de 20 réunions associant habitants et riverains au sein du groupe de travail des acteurs locaux, techniciens et universitaires au sein du comité technique, usagers et élus au sein du comité de pilotage.

Un plan d'actions ambitieux pour 70 km de cours d'eau (140 km de berges).


### Grisolles. Réflexion sur la Garonne débordante

Publié le 02/04/2013 à 03:50, Mis à jour le 02/04/2013 à 08:36

Grisolles (82)



le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) a engagé une démarche pour une nouvelle approche du territoire de la Garonne débordante, entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave. La 2ème réunion du comité de pilotage vient de se tenir à l'Espace socioculturel pour présenter et valider le « diagnostic partagé » synthèse de l'analyse technique et du recueil des perceptions, ainsi que les enjeux du territoire. Elle a été animée par Hervé Bousquet de Lindenia, Stéphanie Brochard de MC2 Consultants et Evelyne Falguières de Midi-Marketing. Les prochaines étapes de la démarche ont été présentées par Fabienne Sans, chargée de mission SMEAG

 Réunion du Comité de pilotage de présentation du diagnostic du projet TFE

## V. Berges et zones humides



La hiérarchisation des zones humides effectuée en 2012 par le Sméag en Midi Pyrénées pour prioriser les efforts de préservation des zones humides permet de cibler l'animation en 2013 autour des pôles en aval de Toulouse, entre Blagnac et St Nicolas de la Grave (31-82) et en Garonne amont du Val d'Aran à Carbonne (31).

Cela se concrétise par l'accompagnement du CG 82 dans sa politique d'ENS, du SIVOM de Rieux (31) pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'actions établi avec le Sméag en 2012, et de la communauté de communes du St-Gaudinois (31) pour la mise en place de l'axe Garonne de son Agenda 21.

L'élaboration du SAGE sur la vallée de la Garonne permet d'établir un inventaire des zones humides sur la Gironde et d'harmoniser les données sur l'ensemble de la vallée.

### CONSÉQUENCES CRUES DE JUIN 2013

Le Sméag a reconduit en 2013 une campagne de suivi au droit site de Gensac/Garonne qui avait été restauré en 2008 et bénéficiant d'un suivi scientifique jusqu'en 2011. Cette base de données a fourni un état initial consolidé sur 4 ans qui a permis de caractériser finement l'effet de la crue de juin 2013. En effet, le site s'est avéré très modifié par la crue avec l'apparition de nouveaux bancs de galets. Des répercussions importantes sur la biologie du fleuve ont été enregistrées. Ainsi, la qualité biologique du fleuve s'est notablement améliorée sur plusieurs km par rapport aux années précédentes. La crue de juin 2013 a vraisemblablement enrichi le lit du fleuve en blocs et galets qui offrent des habitats écologiques propices à la petite faune aquatique. C'est notamment le cas au droit du site restauré qui enregistre sa diversité biologique maximale depuis 2008.

Bancs de galets au droit du site restauré de Gensac-sur-Garonne



### CHANTIER DE LA ROSELIÈRE DE CAZÈRES

Au printemps 2013, un chantier pilote a permis de désenvaser le plan d'eau de Cazères-sur-Garonne pour pérenniser l'activité d'une base nautique, tout en recréant avec le transfert des vases, une roselière de 3 000 mètres carrés accueillant une faune et une flore typiques des bords de Garonne. Outre sa biodiversité remarquable, la roselière contribue également à épurer les eaux et offre un attrait paysager étonnant, devenant un élément important du plan d'eau. Ce chantier a fait l'objet du premier contrat Natura 2000 de toute la Garonne et bénéficié du coup de projecteur de l'émission télévisée "Des racines et des ailes". En automne, un chantier citoyen pour l'entretien du site a rassemblé plusieurs associations locales autour de la roselière.



## VI. NATURA 2000



Avec la validation du DOCOB Aquitaine par le comité de pilotage de novembre 2013, la démarche Natura 2000 couvre la Garonne sur tout son linéaire avec la définition d'orientations et plan d'action en Midi Pyrénées et Aquitaine, destinés à être mis en place sur les années suivantes.

La mise en œuvre du DOCOB est uniquement basée sur une démarche volontaire des différents acteurs du site. Ces derniers peuvent souscrire à l'un des outils mis à leur disposition à savoir les mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC), les contrats Natura 2000 hors milieux agricoles et la charte Natura 2000 (Cf. page 13).

Le Docob Garonne aval, de Carbonne à Lamagistère est en cours de validation par un Comité de pilotage organisé par l'Etat.

Le Docob Garonne amont, Pique et Neste a été validé en 2010 ; l'animation engagée en 2011 a été prolongée jusqu'à fin 2013. Pour les volets agricole et forestier, elle a consisté à identifier, avec l'appui des chambres d'agriculture des Hautes-Pyrénées et de Haute-Garonne et du CRPF Midi-Pyrénées, les types de contrats Natura 2000 qui pourront s'appliquer aux parcelles identifiées sur les secteurs prioritaires du site Natura 2000.

Pour les autres contrats, le Sméag a assuré l'animation nécessaire auprès des collectivités principalement. Elle a permis d'engager la réflexion auprès de 6 collectivités pour une quinzaine d'engagements. **Le premier contrat Natura 2000 « Garonne » porté par une collectivité a été signé avec la ville de Cazères/Garonne en mai 2013 pour la création d'une roselière fluviale.**

Angélique des estuaires

### GARONNE EN AQUITAINE

Le site compte 12 espèces d'intérêt communautaire (dont 9 espèces de poissons) et 6 habitats d'intérêt communautaire. **Le Docob propose une palette de 32 actions pouvant être contractualisées avec les porteurs de projet** (propriétaires privés, collectivités, agriculteurs,...) afin de répondre aux enjeux de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ainsi qu'aux autres objectifs inscrits dans le document (améliorer la connaissance, sensibiliser, informer,...).



Plantation de la roselière de Cazères par les habitants



## VII. Poissons migrateurs et qualité de l'eau



2013 est l'année du bilan du Plagepomi 2008-2012 sur les différents bassins, et de l'élaboration du nouveau programme 2015-2021, le Sméag participant à ces travaux sur l'Axe Garonne, en tant qu'animateur du groupe Garonne. Ce bilan est en demi-teintes car les actions prévues se sont bien déroulées mais les effets sur la population de migrateurs tardent à être perceptibles.

Les études sur l'étiologie des alosons continuent sur la Garonne et la Dordogne (programme européen Life + Alose 2011 – 2014). La campagne de suivi 2013 s'est avérée chaotique du fait de crues de printemps en mai et juin, ces forts débits ayant perturbé la reproduction.

Le réseau de mesure de la qualité de l'eau de l'estuaire auquel participe le Sméag permet d'acquérir de la connaissance sur les évolutions du bouchon vaseux et la corrélation avec le soutien d'étiage. Caractérisation de l'année 2013 par les suivis Magest : les conditions hydroclimatiques (l'hydrologie forte et températures faible notamment au 1er semestre) ont conduit

à des turbidités et salinités plutôt faibles et une oxygénation des eaux bonne par rapport aux valeurs de référence (moyenne sur 10 ans). Respectant les objectifs minimum du SAGE Estuaire en matière de débit et d'oxygénation. Le bouchon vaseux a été présent tardivement (septembre) et a été évacué vers l'aval en novembre avec la hausse des débits.

**La crue de mai-juin 2013 est visible sur les enregistrements, avec une hausse de la turbidité à Bordeaux, concomitante avec la hausse des débits.**

Suivi des alosons en Lot-et-Garonne : pêche de nuit au lamparo à l'épuisette



Pêche scientifique au filet des alosons en dévalaison

### LE PROGRAMME ALOSE

Le suivi des alosons sur l'aval des axes Garonne et Dordogne réalisé par le Sméag, dans le cadre du projet LIFE+ Alose, consiste à échantillonner la population d'aloses en dévalaison, pour acquérir de la connaissance sur cette phase à enjeu fort (croissance des juvéniles, date de dévalaison, nombre, ...). En 2013, du fait des débits très abondants en relation avec les deux épisodes de crues de fin mai et du 18 juin, les suivis alosons ont été étendus à la Garonne à l'aval de la confluence du Lot, afin d'augmenter les chances de capture. Les seuls alosons échantillonnés l'ont d'ailleurs été à cet endroit.

La meilleure connaissance de la période de dévalaison grâce au suivi du Sméag va permettre, en rapprochant ces données du suivi du bouchon vaseux, de repérer des périodes pendant lesquelles les conditions sont plus ou moins critiques lors du passage des juvéniles au niveau de Bordeaux (sous oxygénation des eaux de la Garonne à cause du bouchon vaseux).



## VIII. Crues et inondations



### ÉTUDE JURIDIQUE SUR LES RESPONSABILITÉS RESPECTIVES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS, PUBLICS ET PRIVÉS DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION ÉLÉMENTS POUR LE POSITIONNEMENT DU SMEAG

Cette étude a été menée à la demande des collectivités membres pour définir les responsabilités respectives des acteurs institutionnels, publics et privés dans la gestion des risques d'inondation. Cette mise à plat contribue à la réécriture des statuts du Sméag, en cours de révision.


#### PRINCIPAUX POINTS DE L'EXPERTISE JURIDIQUE

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Pouvoir positionner les différentes actions du Sméag dans le domaine des inondations, au regard des responsabilités induites et déterminer les termes adéquats dans les statuts.

#### ASPECTS TRAITÉS :

- Panorama des rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans les inondations.
- Retours d'expérience :
- EPTB (statuts – actions – contentieux)
- Implication des groupements de collectivités dans la vallée.
- Responsabilités juridiques du Sméag en fonction de ses interventions (passées et à venir).



 Au port de Portets (33640), une brèche s'est formée dans la digue qui sépare une pièce de vigne d'un fossé se jetant perpendiculairement dans la Garonne. Ce fossé relie la source d'un lavoir à La Garonne. La brèche se situe près de la Garonne. Elle est le résultat des fortes inondations de fin janvier/début février. Le problème est le suivant : à chaque marée haute, la Garonne inonde la pièce de vigne par la brèche (photo).

**LES ÉTUDES DU PAPI D'INTENTION SUR LA GARONNE GIRONDINE :** C'est une partie de Garonne soumise à l'influence des marées. Les études ont été lancées en juin 2013, pour un achèvement programmé en février 2015. La première année a été consacrée à l'acquisition de données, à la compréhension du fonctionnement hydraulique et au diagnostic des endiguements. Une convention a été formalisée auprès du SMIDDEST et de la DDTM33 afin de pouvoir utiliser le Référentiel Inondations Gironde (RIG) élaboré en 2012, comme base à la modélisation hydraulique de la Garonne girondine.



**NÉCESSITÉ D'UNE COORDINATION DES 3 PAPI (ESTUAIRE, DORDOGNE ET GARONNE GIRONDINE) TANT SUR LES CALENDRIERS QUE SUR LES OBJECTIFS.**

#### CARACTÉRISTIQUES DU PAPI

- 65 km de vallée – 10 000 ha de zones inondables – 110 000 habitants
- Dynamique des crues soumise à l'influence des marées
- 106 km de digues
- Territoire hydrographique du système fluvio-estuarien Gironde-Garonne-Dordogne
- Territoire socio-économique recoupant une partie de l'aire urbaine de Bordeaux

**SON OBJECTIF :** Réaliser un programme d'études pour définir une stratégie de gestion des risques d'inondation. Il permettra d'établir fin 2015, le programme d'actions à réaliser, assorti des financements nécessaires.

Le programme d'études comprend quatre études :

- Etude Hydraulique
- Relevés topographiques et bathymétriques
- Diagnostic géotechnique des digues
- Etude de solutions administratives, juridiques et financières

## IX. Actions de mise en réseau



L'année 2013 est l'année du renouveau en matière de communication et de mise en réseau, avec la mise en ligne de deux nouveaux sites internet, le site institutionnel [www.smeag.fr](http://www.smeag.fr) et un site ressource [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com) qui a vocation à mettre à disposition les éléments de connaissance issus du Sméag ou de ses partenaires, faire partager les retours d'expérience, et héberger un prochain observatoire Garonne qui offrira un regard, une analyse des données présentes sur le territoire.

**Le Sméag a organisé deux événements :**

- **Les 1<sup>er</sup> Rencontres Garonne** le 17 octobre 2013 sur le thème de « Trop d'eau, pas assez d'eau ? Des clés pour mieux vivre avec ces variations »,
- **Un atelier d'échanges interrégional** le 12 décembre sur le thème du paysage autour de la question « Comment renouer avec le fleuve : sur les chemins des paysages de Garonne ».

1<sup>ÈRES</sup>  
**RENCONTRES  
DE GARONNE**

### « TROP D'EAU, PAS ASSEZ D'EAU ? »

Plus de 180 personnes représentant les collectivités et intercommunalités, l'Etat, les Associations, les usagers, les universitaires et chercheurs, ... étaient venues apprécier la qualité des interventions et la convivialité des ateliers proposés lors des premières Rencontres de Garonne qui se sont déroulées le 17 octobre dernier.

**La question des échelles a largement été évoquée et nous renvoie à trois niveaux :**

- Le Bassin, pour une stratégie partagée et une gouvernance permettant le travail avec les acteurs ;
- Les collectivités territoriales, souvent appelées pour assurer l'organisation et le financement, sont une bonne échelle pour la connaissance ;
- Les communes, intercommunalités, aires urbaines qui sont les échelles de l'action, notamment en matière d'urbanisme (PLUI, SCoT, ...) et qui assurent la gestion territoriale. La synthèse des ateliers est mise en ligne sur le site [www.smeag.fr](http://www.smeag.fr).



Les 1<sup>er</sup> rencontres de Garonne

1<sup>er</sup> Atelier d'échange



**1<sup>ER</sup> ATELIER  
D'ÉCHANGE**

### « COMMENT RENOUEUR AVEC LE FLEUVE »

Cette rencontre a été très appréciée par toutes les personnes participantes (90 participants).

En effet, il s'agissait d'une rencontre inédite à cette échelle pour rassembler les collectivités locales et leurs partenaires autour de la dynamique de réappropriation du fleuve largement soutenue par le Sméag.

Les supports présentés dans la journée et le compte-rendu sont mis en ligne sur notre site ressources [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com) (voir lien ci-dessous), afin de capitaliser les connaissances pour tous ceux qui œuvrent pour la Garonne.

<http://www.smeag.fr/focus/retour-sur-la-journee-dechanges-du-12-decembre-2013-comment-renouer-avec-le-fleuve.html>

**Le Sméag, une équipe de 15 personnes :**

61 rue Pierre Cazeneuve  
31200 Toulouse

Tél.: 05 62 72 76 00 / Fax : 05 62 72 27 84

[www.smeag.fr](http://www.smeag.fr) | [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com)  
[smeag@smeag.fr](mailto:smeag@smeag.fr)

Collectivités membres du Sméag :



**smeag**  
SYNDICAT MIXTE  
D'ÉTUDE & D'AMÉNAGEMENT  
DE LA GARONNE